

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2621

25 septembre 2015

### SOMMAIRE

A.C. Europe S.A. ....	125808	E.I.L.C. S.A. ....	125805
Alexlux S.à r.l. ....	125795	Elite World ....	125807
Alliance Data Lux Financing S.à r.l. ....	125795	Epajona S.à r.l. ....	125771
Apollo BidCo S.à r.l. ....	125797	EVA Sped S. à r. l. ....	125808
Apollo HoldCo S.à r.l. ....	125797	Excellence Logging Manco S.à r.l. ....	125773
ARCANTUS Consult S.à r.l. ....	125803	Fast Wash Sarl ....	125771
Atlab Luxembourg S.à r.l. ....	125784	FD immobilier ....	125771
Baillardel S.A. ....	125799	Fita 2 S. à r.l. ....	125773
Balta Luxembourg S.à r.l. ....	125784	Gert Van Kessel Sarl ....	125786
bape S.à r.l. ....	125807	Haute -Sûre Sarl ....	125789
Bayshore (Luxembourg) S.à r.l. ....	125801	HT WD Objekt II S.à r.l. ....	125778
Belgo Metal S.A. Luxembourg ....	125800	I.D. Sport ....	125778
Beteiligungsgesellschaft für Pensionsgelder und andere institutionelle Mittel S.à r.l. ....	125800	IKJ S.à r.l. ....	125777
Bionatur Flowers Luxco S.à r.l. ....	125798	Jugend Ueschdrëf-Bilschdrëf ....	125775
Bio-Rad Luxembourg S.à r.l. ....	125799	Karmaninvest S.à r.l. ....	125763
Bluedrip Topco S.à r.l. ....	125799	K Group Holding S.à r.l. ....	125775
Braas Monier Building Group Holding S.à r.l. .....	125798	Kova Lux ....	125774
BR.E.F.I.-Brasil European Finance Invest- ment S.A. ....	125803	Lakefield UCITS-SICAV ....	125774
BR.E.F.I.-Brasil European Finance Invest- ment S.A. ....	125803	Larry Berlin II S.à r.l. ....	125774
Development German Feeder III S.C.A. ....	125771	Larry Berlin Lichtenberg S.à r.l. ....	125779
Development Venture III S.C.A. ....	125773	Larry Condo Holdco S.à r.l. ....	125780
Eastern Europe Real Estate Opportunities SO- PARFI S.à r.l. ....	125806	Larry II Berlin Hellersdorf S.à r.l. ....	125779
eBay Treasury S.à r.l. ....	125808	Larry II Berlin Hellersdorf S.à r.l. ....	125779
Ecolab Lux 10 S.à r.l. ....	125802	Larry II Berlin Marzahn S.à r.l. ....	125778
Ecolab Lux 2 S.à r.l. ....	125805	Les Angelots S.à r.l. ....	125779
Ecolab Lux 4 S.à r.l. ....	125805	LSL, S.à r.l. ....	125781
Ecolab Lux 5 S.à r.l. ....	125804	Lux Inter-Solar S.à r.l. ....	125781
Ecolab lux 7 S.à r.l. ....	125807	Luxinvest S.A. ....	125781
Edan Broadcast Luxembourg ....	125788	Luxinvest S.A. ....	125781
EFG Multistrategy (Luxembourg) Partner I .....	125806	Margal S.A. ....	125789
EFG Multistrategy (Luxembourg) Partner I .....	125806	Margal S.à r.l. ....	125789
		medneo Germany S.à r.l. ....	125808
		Meyrin Investments ....	125780
		Meyrin Investments ....	125780
		Monitchem S.à r.l. ....	125786
		MORENO Architecture et associés S.à r.l. ....	125780
		Morgan Stanley Eder S.à r.l. ....	125780

Musikus .....	125800	Postma Holding B.V. / S.ar.l. ....	125782
Muzinich European Private Debt .....	125788	Private Equity Holdings Lux Sàrl .....	125795
Orga, Orgatext et Orgapaies S.à r.l. ....	125783	Proline Investments S.à r.l. ....	125792
palero drei S.à r.l. ....	125796	ProLogis UK CCXIX S.à r.l. ....	125791
Partners Group Global Value 2008 S.C.A., SI- CAR .....	125793	Prop Co S.A., SPF .....	125792
Pfizer Asset Management Luxembourg Sàrl .....	125791	Pyramus S. à r.l. ....	125801
Pfizer Mexico Luxco Sàrl .....	125782	Reinet S.à r.l. ....	125784
Pfizer PFE Germany Holding 2 S.à r.l. ....	125783	Sofinga S.A. ....	125801
Pfizer PFE Italy Holdco S.à r.l. ....	125792	Southern Harvest Romania Holdings S.à r.l. .....	125801
Pfizer PFE Pilsa Holdco S.à r.l. ....	125782	StubHub Services S.à r.l. ....	125802
Pfizer Warner Lambert Luxembourg S.à r.l. .....	125795	Techniplas Holdings 1 S.à r.l. ....	125802
PF PRISM Holdings S.à r.l. ....	125783	Teekay European Holdings S.à r.l. ....	125802
PHIVCO Holdco S.à r.l. ....	125782	Thasos Investments S.à r.l. ....	125797
PMG Special Funds .....	125784	TH Ludus S.à r.l. ....	125802
Poivre Real Estate 4 S.à r.l. ....	125800	Traer Investments S.à r.l. ....	125796
Polka Invest S.A. ....	125783	Triton II BondCo 1 S.A. ....	125796

**Karmaninvest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.150.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 102.710.

*Projet de scission partielle adopté lors de la réunion du Conseil de gérance du 21 septembre 2015*

a) La scission de la société KARMANINVEST S.à r.l. («Société scindée»), avec siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, sera opérée par le transfert, sans dissolution, d'une partie de son patrimoine, activement et passivement, à 5 (cinq) sociétés nouvellement constituées à cet effet conformément aux dispositions de l'article 307 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales («Loi»).

Les sociétés nouvellement constituées («Sociétés bénéficiaires») se dénommeront respectivement:

- 1) QUARTA PARTECIPAZIONI S.à r.l.
- 2) LITORANEA S.à r.l.
- 3) MABELAND S.à r.l.
- 4) CORSO S.à r.l.
- 5) CANDIANO S.à r.l.

Chacune des Sociétés bénéficiaires adaptera la forme d'une société à responsabilité limitée et établira son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

b) Le rapport d'échange des parts sociales a été établi sur base du bilan au 30 juin 2015 de la Société scindée et a été fixé à 1 (une) part sociale nouvelle de chacune des Sociétés bénéficiaires pour 1 (une) part sociale de la Société scindée, étant précisé que:

1) QUARTA PARTECIPAZIONI S.à r.l. aura un capital social de EUR 200.000 (deux cent mille euros) divisé en 2.000 (deux mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros);

2) LITORANEA S.à r.l. aura un capital social de EUR 200.000 (deux cent mille euros) divisé en 2.000 (deux mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros);

3) MABELAND S.à r.l. aura un capital social de EUR 200.000 (deux cent mille euros) divisé en 2.000 (deux mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros);

4) CORSO S.à r.l. aura un capital social de EUR 200.000 (deux cent mille euros) divisé en 2.000 (deux mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros);

5) CANDIANO S.à r.l. aura un capital social de EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros) divisé en 125 (cent vingt-cinq) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros).

Dans le cadre de ce rapport d'échange, la Société scindée réduira son capital s'élevant actuellement à EUR 1.150.000 (un million cent cinquante mille euros) représenté par 11.500 (onze mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune, à concurrence d'un montant de EUR 812.500 (huit cent douze mille cinq cents euros), par annulation de 8.125 (huit mille cent vingt-cinq) parts sociales. Lesdites parts sociales annulées seront ainsi échangées contre les parts sociales nouvellement émises des Sociétés bénéficiaires.

Les parts sociales nouvelles des Sociétés bénéficiaires seront réparties entre les associés de la Société scindée proportionnellement à leurs droits dans le capital de cette dernière.

c) Les nouvelles parts sociales émises par les Sociétés bénéficiaires seront remises aux associés de la Société scindée le jour de la tenue de l'assemblée générale de la Société scindée appelée à se prononcer sur l'approbation du projet de scission, en contrepartie des actifs et passifs faisant l'objet de la présente scission partielle. A partir de cette date, ces parts sociales donneront le droit de participer aux bénéfices et bénéficieront de tous les autres droits attachés à ces parts sociales et en particulier au droit de vote dans la mesure d'une voix par part sociale.

d) D'un point de vue comptable, les opérations de la Société scindée seront considérées comme accomplies pour le compte des Sociétés bénéficiaires à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015.

e) Aucun droit spécial n'est actuellement accordé aux associés de la Société scindée et il n'existe actuellement aucun porteur de titres autres que les parts sociales de la Société scindée de sorte qu'aucun droit spécial ne doit être assuré par les Sociétés bénéficiaires aux associés de la Société scindée et aux porteurs de titres autres que les parts sociales de la Société scindée.

f) Aucun avantage particulier n'est attribué ni aux experts au sens de l'article 294 de la Loi, étant donné qu'un rapport d'un tel expert n'est pas requis, conformément à l'article 307 (5) de la Loi, ni aux gérants de la Société scindée.

g) En application de l'article 291 de la Loi, une assemblée générale notariée de la Société scindée, approuvant la scission, sera tenue, au plus tôt un mois après la publication du projet de scission conformément à l'article 290 de la Loi.

h) Le bilan au 30 juin 2015 de la Société scindée est le suivant:

*Bilan exprimé en EUR*

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations financières . . . . .	9 397 671,58	Capital social . . . . .	1 150 000,00
		Résultats reportés . . . . .	-1 091 289,00
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse . . . . .	<u>64 101,36</u>	Résultats de l'exercice . . . . .	-17 192,51
Total . . . . .	<u>9 461 772,94</u>	Dettes à moins d'un an . . . . .	9 420 254,45
		Total . . . . .	<u>9 461 772,94</u>

Le bilan de la Société scindée (KARMANINVEST S.à r.l.) après scission est le suivant:

*Bilan exprimé en EUR*

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations financières (Part. SECONDA INVESTIMENTI Srl) . . . . .	1,00	Capital social . . . . .	337 500,00
		Résultats reportés . . . . .	-1 091 289,00
Créances . . . . .	500 000,00	Résultats de l'exercice . . . . .	-17 192,51
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse . . . . .	<u>31 602,36</u>	Dettes à moins d'un an . . . . .	<u>1 302 584,87</u>
Total . . . . .	<u>531 603,36</u>	Total . . . . .	<u>531 603,36</u>

La société bénéficiaire QUARTA PARTECIPAZIONI S.à r.l. aura les éléments de patrimoine actif et passif, et donc le bilan d'ouverture suivant:

*Bilan exprimé en EUR*

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations financières (Part. QUARTA PARTECIPAZIONI Srl) . . . . .	1 951 673,55	Capital social . . . . .	200 000,00
Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse . . . . .	<u>5 000,00</u>	Dettes à moins d'un an . . . . .	<u>1 756 673,55</u>
Total . . . . .	<u>1 956 673,55</u>	Total . . . . .	<u>1 956 673,55</u>

La société bénéficiaire LITORANEA S.à r.l. aura les éléments de patrimoine actif et passif, et donc le bilan d'ouverture suivant:

*Bilan exprimé en EUR*

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations financières (Part. LITORANEA Srl) . . . . .	3 278 041,87	Capital social . . . . .	200 000,00
Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse . . . . .	<u>5 000,00</u>	Dettes à moins d'un an . . . . .	<u>3 083 041,87</u>
Total . . . . .	<u>3 283 041,87</u>	Total . . . . .	<u>3 283 041,87</u>

La société bénéficiaire MABELAND S.à r.l. aura les éléments de patrimoine actif et passif, et donc le bilan d'ouverture suivant:

*Bilan exprimé en EUR*

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations financières (Part. MABELAND Srl) . . . . .	2 068 729,16	Capital social . . . . .	200 000,00
Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse . . . . .	<u>5 000,00</u>	Dettes à moins d'un an . . . . .	<u>1 873 729,16</u>
Total . . . . .	<u>2 073 729,16</u>	Total . . . . .	<u>2 073 729,16</u>

La société bénéficiaire CORSO S.à r.l. aura les éléments de patrimoine actif et passif, et donc le bilan d'ouverture suivant:

125765

*Bilan exprimé en EUR*

ACTIF			PASSIF
Immobilisations financières (Part. CORSO Srl) . . . . .	1 599 225,00	Capital social . . . . .	200 000,00
Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse . . . . .	<u>5 000,00</u>	Dettes à moins d'un an . . . . .	<u>1 404 225,00</u>
Total . . . . .	<u>1 604 225,00</u>	Total . . . . .	<u>1 604 225,00</u>

La société bénéficiaire CANDIANO S.à r.l. aura les éléments de patrimoine actif et passif, et donc le bilan d'ouverture suivant:

*Bilan exprimé en EUR*

ACTIF			PASSIF
Immobilisations financières (Part. CANDIANO Srl) . . . . .	1,00	Capital social . . . . .	12 500,00
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse . . . . .	<u>12 499,00</u>		
Total . . . . .	<u>12 500,00</u>	Total . . . . .	<u>12 500,00</u>

(j) Les parts sociales des Sociétés bénéficiaires seront réparties entre les associés de la Société scindée proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chaque associé dans la Société scindée, chaque associé recevant 1 part sociale nouvelle d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) pour 1 part sociale annulée suivant la répartition sub (b).

(k) Les parts sociales nouvelles des Sociétés bénéficiaires étant réparties entre les associés de la Société scindée proportionnellement à leurs droits dans le capital de cette dernière, le présent projet de scission partielle ne doit faire l'objet ni d'un examen ni d'un rapport écrit établi par un réviseur d'entreprises, conformément à l'article 307 (5) de la Loi.

Par ailleurs, étant donné que la forme des Sociétés bénéficiaires est celle d'une société à responsabilité limitée, les règles de l'article 26-1 de la Loi concernant le rapport de réviseur sur les apports autres qu'en numéraire ne sont pas d'application.

(l) Les statuts des 5 (cinq) nouvelles sociétés sont arrêtés comme suit:

**1) QUARTA PARTECIPAZIONI S.à r.l.**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination QUARTA PARTECIPAZIONI S.à r.l., régie par les présents statuts et les dispositions légales.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 200.000 (deux cent mille euros), représenté par 2.000 (deux mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune.

**Art. 6.** Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Chaque part donne droit à une fraction proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.

**Art. 8.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des non-associés que dans les termes prévus par la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 10.** Les héritiers, créanciers ou autres ayants droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 11.** La société est administrée par au moins deux gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés.

Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul gérant sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 13.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 14.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que conformément aux dispositions prévues par la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, le trente et un décembre, la gérance établit les comptes annuels.

**Art. 17.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels.

**Art. 18.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition des associés.

**Art. 19.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

**Art. 20.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 21.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

## 2) LITORANEA S.à r.l.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination LITORANEA S.à r.l., régie par les présents statuts et les dispositions légales.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 200.000 (deux cent mille euros), représenté par 2.000 (deux mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune.

**Art. 6.** Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Chaque part donne droit à une fraction proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.

**Art. 8.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des non-associés que dans les termes prévus par la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 10.** Les héritiers, créanciers ou autres ayants droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 11.** La société est administrée par au moins deux gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés.

Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul gérant sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 13.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 14.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que conformément aux dispositions prévues par la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, le trente et un décembre, la gérance établit les comptes annuels.

**Art. 17.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels.

**Art. 18.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition des associés.

**Art. 19.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

**Art. 20.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 21.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

### 3) MABELAND S.à r.l.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination MABELAND S.à r.l., régie par les présents statuts et les dispositions légales.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 200.000 (deux cent mille euros), représenté par 2.000 (deux mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune.

**Art. 6.** Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Chaque part donne droit à une fraction proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.

**Art. 8.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des non-associés que dans les termes prévus par la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 10.** Les héritiers, créanciers ou autres ayants droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 11.** La société est administrée par au moins deux gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés.

Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul gérant sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 13.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 14.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que conformément aux dispositions prévues par la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, le trente et un décembre, la gérance établit les comptes annuels.

**Art. 17.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels.

**Art. 18.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition des associés.

**Art. 19.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

**Art. 20.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 21.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### 4) CORSO S.à r.l.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination CORSO S.à r.l., régie par les présents statuts et les dispositions légales.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.



**Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 200.000 (deux cent mille euros), représenté par 2.000 (deux mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune.

**Art. 6.** Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Chaque part donne droit à une fraction proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.

**Art. 8.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des non-associés que dans les termes prévus par la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 10.** Les héritiers, créanciers ou autres ayants droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 11.** La société est administrée par au moins deux gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés.

Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul gérant sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 13.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 14.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que conformément aux dispositions prévues par la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, le trente et un décembre, la gérance établit les comptes annuels.

**Art. 17.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels.

**Art. 18.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition des associés.

**Art. 19.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

**Art. 20.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 21.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

## 5) CANDIANO S.à r.l.

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination CANDIANO S.à r.l., régie par les présents statuts et les dispositions légales.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 12.500 (douze mille cinq cents euros), représenté par 125 (cent vingt-cinq) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune.

**Art. 6.** Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Chaque part donne droit à une fraction proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.

**Art. 8.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des non-associés que dans les termes prévus par la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 10.** Les héritiers, créanciers ou autres ayants droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 11.** La société est administrée par au moins deux gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés.

Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul gérant sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 13.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 14.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que conformément aux dispositions prévues par la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 16.** Chaque année, le trente et un décembre, la gérance établit les comptes annuels.

**Art. 17.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels.

**Art. 18.** Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition des associés.

**Art. 19.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

**Art. 20.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 21.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

*Dispositions transitoires pour chacune des Sociétés bénéficiaires:*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2015.

*Modifications au projet:*

Le présent projet de scission pourra être modifié ou complété par l'assemblée générale extraordinaire de la Société scindée appelée à se prononcer sur l'approbation dudit projet.

Luxembourg, le 21 septembre 2015.

KARMANINVEST S.à r.l.

Représentée par Pierre LENTZ

Dûment autorisé en vertu d'un pouvoir lui conféré suivant décision du Conseil de Gérance du 21 septembre 2015

Référence de publication: 2015156232/404.

(150172340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

**Epajona S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 19.896.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 158.010.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Epajona S.à.r.l.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015134655/11.

(150145793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Development German Feeder III S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 159.130.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2015.

Référence de publication: 2015134618/10.

(150146390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**FD immobilier, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2560 Luxembourg, 48-50, rue de Strasbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 170.097.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015134716/10.

(150145443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Fast Wash Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9655 Harlange, 23B, Laach.  
R.C.S. Luxembourg B 170.914.

L'an deux mil quinze, le trois juin.

Par devant Maître Joëlle SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Philippe BAOO, salarié, né à Bastogne (B), le 14 juin 1965, demeurant à L-9655 Harlange, 23B, Laach
- 2.- Madame Tania CRAVATTE, sans état particulier, née à Bastogne (B), le 26 janvier 1978, demeurant à L-9655 Harlange, 23B, Rue Laach

Le comparant Monsieur Philippe BAOO, prénommé, est le seul associé de la société à responsabilité limitée «FAST WASH SARL.», avec siège social à L-9655 Harlange, 23B, Laach, constituée suivant acte reçu par Maître Martine WEINANDY, notaire de résidence à Clervaux, en date du 8 août 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 2320 du 18 septembre 2012, et dont les statuts n'ont pas encore été modifiés à ce jour.

La société est immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 170.914.

Elle a un capital social de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125.- EUR) chacune,

Ces comparants, prennent alors les décisions suivantes:

*Cession de Parts*

Monsieur Philippe BAOO, prénommé, cède par les présentes vingt-quatre (24) de ses cent (100) parts sociales qu'il possède dans la société à Madame Tania CRAVATTE, prénommée, qui accepte cette cession de parts.

Ladite cession prend effet à partir d'aujourd'hui.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre, le cessionnaire est à partir de ce jour, subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

#### *Prix*

La présente cession de parts a eu lieu pour et moyennant le prix convenu entre parties que le cédant reconnaît et déclare avoir reçu du cessionnaire avant la signature du présent acte, ce dont quittance et titre de la part du cédant.

#### *Acceptation de la cession de parts sociales*

Monsieur Philippe BAOO, prénommé, déclare accepter cette cession, en tant que gérant, au nom de la société conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales, il déclare qu'il n'a entre ses mains aucune opposition ni empêchement qui puisse arrêter l'effet de la susdite cession.

Suite à la prédite cession les parts sociales de la société sont détenues comme suit:

- Monsieur Philippe BAOO, prénommé, soixante-seize parts sociales . . . . .	76
- Madame Tania CRAVATTE, prénommée, vingt-quatre parts sociales . . . . .	24
Total: cent parts . . . . .	100

#### *Première Résolution*

Suite à la cession de parts ci-avant, les associés décident de modifier l'article 6 relatif au capital social pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,00.-EUR) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,00.-EUR) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.»

#### *Deuxième Résolution*

Les associés décident de modifier l'objet social de la société et par conséquent l'article 5, qui aura la teneur suivante :

« **Art. 5.** La société a pour objet tant au Luxembourg qu'à l'étranger le lavage (à la vapeur sèche) de tous véhicules, d'immeubles à vocation résidentielle, et de tous types d'immeubles commerciaux ou industriels.

La société a également pour objet l'exploitation d'un café-restaurant, pizzeria, avec débit de boissons alcooliques et non-alcooliques.

En général, la société peut effectuer toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou qui sont de nature à en favoriser l'extension et le développement.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie, hypothéquer ou gager ses biens ou se porter caution personnelle et/ou réelle, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, sous réserve des dispositions légales afférentes.»

#### *Troisième Résolution*

Les associés décident de modifier l'article 8 de la société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 8.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord du ou des associés représentant l'intégralité des parts sociales.

En cas de refus de cession, les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession.

Lors d'une cession de parts, la valeur des parts sociales correspond à la valeur comptable.»

#### *Quatrième Résolution*

Les associés décident de nommer un deuxième gérant à savoir Madame Tania CRAVATTE, prénommée, pour l'exploitation du café restaurant, pizzeria, débit de boissons alcooliques et non alcooliques.

Pour les deux gérants, le pouvoir de signature est le suivant:

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature isolée de chaque gérant dans son domaine de compétence.

#### *Avertissement*

Le notaire instrumentaire a rendu attentif les comparants au fait que suite au changement de l'objet social opéré par le présent acte, ils devront se conformer aux dispositions légales relatives à l'exercice de cette nouvelle activité.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société, sont évalués à 800,-EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le Notaire, le présent acte.

Signé: Baoo P., Cravatte T., Joëlle Schwachtgen.

Enregistré à Diekirch, le 9 juin 2015. Relation: DAC/2015/9541. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): Tholl.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société pour servir à des fins administratives.

Wiltz, le 30 juillet 2015.

Référence de publication: 2015134714/83.

(150145399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Fita 2 S. à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

**Capital social: EUR 1.086.275,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 124.931.

—  
*Extrait des résolutions adoptées par le liquidateur de la Société le 4 juin 2015*

Il résulte des résolutions adoptées par le liquidateur de la Société du 4 juin 2015 que le siège social de la Société a été transféré du 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 8 juin 2015.

L'adresse professionnelle de Séverine Michel, liquidateur de la Société, n'est plus au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg mais au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 8 juin 2015.

Séverine Michel

*Liquidateur*

Référence de publication: 2015134705/16.

(150146549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Excellence Logging Manco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1748 Luxembourg-Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 196.994.

—  
Les statuts coordonnés au 09/07/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/08/2015.

Me Cosita Delvaux

*Notaire*

Référence de publication: 2015134660/12.

(150146032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Development Venture III S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 153.467.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2015.

Référence de publication: 2015134619/10.

(150146389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Lakefield UCITS-SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 160.853.

*Extrait des résolutions circulaires prises par le conseil d'administration en date du 10 juin 2015*

Le conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Reno Maurizio TONELLI, de son mandat d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Est nommé administrateur (Verwaltungsratsmitglied) jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2015:

Monsieur Pascal SCHILTZ, né le 26 mars 1965 à Bayonne (France), demeurant professionnellement au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 6 août 2015.

Référence de publication: 2015134900/15.

(150145678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

**Larry Berlin II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 159.507.

*Décisions prises par les associés en date du 4 août 2015*

1. M. Jean-Christophe DAUPHIN a démissionné de son mandat de gérant.

2. M. Dominique LÉONARD, administrateur de sociétés, né le 22 mars 1978 à Namur (Belgique), demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 5 août 2015.

Pour avis sincère et conforme

*Pour Larry Berlin II S.à r.l.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015134903/16.

(150145513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

**Kova Lux, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8237 Mamer, 5, rue Henri Kirpach.

R.C.S. Luxembourg B 195.292.

EXTRAIT

Il résulte:

- d'une convention de cession de parts sociales du 05 mars 2015 entre la société GOUDSMIT & TANG MANAGEMENT COMPANY S.A., sise 25A boulevard Royal, L-2449 Luxembourg RCS Luxembourg B41819, la société ABC IMPORT-EXPORT CORP Sàrl sise au 25A, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg RCS Luxembourg B24112 et M. François NANNETTI.

Depuis le 05 mars 2015, les associés de la société à responsabilité limitée KOVA LUX sont composés comme suit:

- François NANNETTI

né le 05/02/1951 à Anderlecht (Belgique)

demeurant 5 rue Henri Kirpach L-8237 Mamer . . . . . 100 parts sociales

TOTAL . . . . . 100 parts sociales

(100 parts sociales d'une valeur nominale de 125,-€ chacune soit un capital de 12.500,-€.)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015134897/20.

(150146607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

**K Group Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 198.037.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 6 août 2015.

Référence de publication: 2015134886/10.

(150146386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

**JUB, Jugend Ueschdrëf-Bilschdrëf, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-8809 Arsdorf, 2, rue de la Mairie.

R.C.S. Luxembourg F 10.480.

## STATUTEN

**Art. 1. Name, Ziel und Zweck.**

1.1. Die am 28 Juli 1968 gegründete Vereinigung trägt den Namen:

„Jugend Ueschdrëf Bilschdrëf“, kurz „JUB“

1.2. Ihr Sitz ist in L-8809 Arsdorf

1.3. Die Vereinigung verfolgt keine lukrativen Ziele (a.s.b.l), und ist politisch sowie religiös unabhängig.

1.4. Die Vereinigung fördert die Solidarität der Gemeindejugend

1.5. Das Ziel der Vereinigung besteht in der Förderung des kulturellen Lebens der Gemeinde

**Art. 2. Mitglieder.**

2.1. Die Vereinigung besteht aus mindestens 7 Mitgliedern.

2.2. Um Mitglieder der Vereinigung zu werden, muss der Jugendliche das 15. Lebensjahr vollendet haben.

2.2. Jeder Jugendliche, der in den Verein eintreten will, muss sich bei einem Vorstandsmitglied bewerben.

2.3. Das neue Mitglied verpflichtet sich, die Statuten anzuerkennen und zu befolgen.

2.4. Ehrenmitglied kann jeder werden der mit dem Ziel der Vereinigung einverstanden ist und einen jährlichen Beitrag bezahlt.

2.5. Die Heirat sowie die Vollendung des 29. Lebensjahres des Mitglieds d.h. wenn das Mitglied 30 Jahre erhält, bewirkt den Ausschluss aus der Vereinigung.

2.6. Jedes Mitglied verpflichtet sich bei allen Veranstaltungen mitzuhelfen. Andernfalls ist eine annehmbare Entschuldigung am vorhergehenden Tag bei einem Vorstandsmitglied abzugeben.

2.7. Wird Art. 2.5. von den Mitgliedern nicht beachtet, beschließt der Vorstand, ob dieses Mitglied bei Veranstaltungen im privaten und geschlossenem Kreise der JUB ausgeschlossen werden kann.

2.7. Die Mitgliedschaft geht verloren durch schriftliche Kündigung an die Adresse des Schriftführers, oder durch Ausschluss seitens des Vorstandes durch 2/3 Mehrheit. Dies erfolgt wegen eines Verstoßes gegen die Vereinsregeln.

2.8. Der Mitglieds- und der Ehrenmitgliedsbeitrag wird jedes Jahr vom Vorstand festgesetzt und muss durch die jährliche Generalversammlung genehmigt werden. Der Mitgliedsbeitrag darf den Betrag von fünfzig Euro (50,- EUR) nicht überschreiten.

**Art. 3. Vorstand.**

3.1. Der Vorstand setzt sich zusammen aus 7 Mitgliedern.

3.2. Der Vorstand tritt bei außergewöhnlichen Anlässen und zum Organisieren von Veranstaltungen zusammen.

3.3. Der Vorstand muss mindestens vier Mal im Jahr zusammentreten.

3.4. Der Vorstand muss einberufen werden, wenn 4 der Mitglieder eine dringende Vorstandssitzung beantragen.

3.5. Beim Erreichen der Volljährigkeit erhält jedes Mitglied das aktive Wahlrecht; das passive Wahlrecht erhält es nach einer Frist von einem Jahr, d.h. in der folgenden Generalversammlung.

3.6. Die Vorstandswahlen sind geheim.

3.7. Eine Woche vor Beginn der Generalversammlung müssen diejenigen Mitglieder, die in den Vorstand gewählt werden wollen, sich beim Vorstand melden, und zwar schriftlich.

3.8. Wenn sich nur so viele Kandidaten zur Wahl stellen, als Posten zu besetzen sind, fällt die Wahl aus. Die Antragsteller gehören automatisch dem Vorstand an.

3.9. Mehr als drei Geschwister dürfen nicht im Vorstand sein.

3.10. Der Vorstand bestimmt jedes Jahr ein Mitglied aus seinem Kreise zum Präsidenten.

3.11. Der Vorstand leitet den Verein nach bestem Wissen und Gewissen.

3.12. Der Vorstand hat die Pflicht, alle Versammlungen zu leiten und vorzubereiten.

3.13. Um beschlussfähig zu sein, muss der Vorstand zu 4/7 anwesend sein; er beschließt mit einfacher Mehrheit. bei Stimmgleichheit entscheidet der Präsident.

3.14. Der Vorstand wird von der Generalversammlung in geheimer Wahl bei einfacher Stimmenmehrheit gewählt.

#### **Art. 4. Kasse und Schriftfuerung.**

4.1. Kassierer und Schriftführer sind Mitglieder des Vorstands.

4.2. In der Generalversammlung müssen Kassierer und Schriftführer einen Bericht abgeben.

4.3. Kassierer und Schriftführer werden vom Vorstand bestimmt.

4.4. In jeder Generalversammlung werden zwei Kassenrevisore genannt, die mindestens eine Woche vor der nächsten Generalversammlung die Kasse kontrollieren und in der Generalversammlung ihren Bericht abgeben.

4.5. Die Kassenrevisore dürfen dem Vorstand nicht angehören.

4.6. Finden die Kassenrevisore Fehler in den Büchern des Kassierers, so sind sie gezwungen, ihn darauf aufmerksam zu machen, und dafür zu sorgen, dass die Fehler behoben werden.

4.7. Wenn der Kassierer Geld unterschlagen hat, so sind die Kassenrevisore verpflichtet, dies beim Vorstand zu melden.

4.8. Eine Unterschlagung hat zur Folge, dass der Kassierer aus dem Vorstand austreten muss, und das unterschlagene Geld innerhalb eines Monats zurückerstatten muss.

4.9. Der administrative Teil der Vereinigung unterliegt dem Vorstand.

4.10. Der Schriftführer muss für die Generalversammlung einen Tätigkeitsbericht anfertigen.

4.11. Dieser Tätigkeitsbericht wird von allen Vorstandsmitgliedern unterzeichnet.

4.12. Auf die Konten der Vereinigung haben der Präsident, der Vize Präsident, der Schriftführer sowie der Kassierer zugriff.

#### **Art. 5. Generalversammlung.**

5.1. Mindestens einmal pro Jahr wird vom Vorstand eine Generalversammlung einberufen.

5.2. Die Generalversammlung ist ohne Rücksicht auf die Zahl der Anwesenden stets beschlussfähig, und dies bei einfacher Stimmenmehrheit. Jedes volljährige Mitglied ist stimmberechtigt.

5.3. Bei schwerwiegenden Problemen hat der Vorstand das Recht eine außerordentliche Generalversammlung einzuberufen.

5.4. Die außerordentliche Generalversammlung unterliegt dem gleichen Recht als die normale Generalversammlung.

5.5. Jedes Mitglied erhält zwei Wochen vor der Generalversammlung eine schriftliche Einladung. Diese muss das Programm der Generalversammlung enthalten.

5.6. Die Beschlüsse der Generalversammlung müssen aufgezeichnet und im Besitz der Vereinigung aufbewahrt werden, wo alle Mitglieder Einsicht haben dürfen.

5.7. Die Beschlüsse der Generalversammlung tragen die Unterschrift des Vorstandes.

5.8. Die obligatorischen Befugnisse der Generalversammlung sind:

A) die Statuten abzuändern.

B) die Wahl des Vorstandes nach den Bestimmungen von art. 3.14.

C) die Genehmigung der Jahresabrechnung.

#### **Art. 6. Dauer und Auflosung des Vereins.**

6.1. Der Verein hat eine unbegrenzte Dauer.

6.2. Der Verein kann durch eine gewöhnliche oder außergewöhnliche Generalversammlung aufgelöst werden.

6.3. Zum Auflösen des Vereins ist eine  $\frac{3}{4}$  Mehrheit der Mitglieder erforderlich.

6.4. Beim Auflösen der Vereinigung verfällt die Vereinskasse an eine Wohltätigkeitsorganisation. Der Vorstand wählt diese aus.

#### **Art. 7. Anderung der Statuten.**

7.1. Vorschläge zur Änderungen der Statuten müssen mindestens zwei Wochen vor der Generalversammlung schriftlich bei einem Vorstandsmitglied eingereicht werden.

7.2. Diese Vorschläge müssen vom Antragsteller unterzeichnet sein, und von mindestens 5 Mitgliedern gegengezeichnet sein.

7.3. Änderungen der bestehenden Statuten sind nur möglich, wenn mindestens  $\frac{3}{4}$  der Mitglieder in der Generalversammlung anwesend sind, und eine  $\frac{3}{4}$  Mehrheit bestimmt.

7.4. Der Art. 6.4. kann nur geändert werden, wenn der Verein noch mindestens 7 Mitglieder besitzt, und in diesem Falle nur durch einstimmigen Beschluss aller Mitglieder.



7.5. Diese Statuten und jede spätere Änderungen werden der Gemeindeverwaltung sowie dem Registre de Commerce mitgeteilt.

Arsdorf, der 04. August 2015.

Ben WEIS / Yann Kirchen / Misch WEIS / Bob Friedl / Paul MAJERUS / Laurent Jacques / Eric Salenty  
*Präsident / Vize Präsident / Schriftführer / Kassierer / Beisitzender / Beisitzender / Beisitzender*

Référence de publication: 2015134869/105.

(150145715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

**IKJ S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5531 Remich, 14, route de l'Europe.

R.C.S. Luxembourg B 139.560.

Im Jahre zwei tausend fünfzehn,  
den vierundzwanzigsten Juli.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtssitze in Echternach (Grossherzogtum Luxemburg).

SIND ERSCHIENEN:

- 1.- Herr Klaus JUNGEN, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in D-66606 St. Wendel, Bussardweg, 16.
- 2.- Herr Helfred Edmund JUNGEN, Zimmermann, wohnhaft in D-66636 Tholey, Abteistrasse, 11.

Welcher Komparent sub 2) hier vertreten ist durch Herrn Klaus JUNGEN, vorgeannt, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift vom 14. Juli 2015,

welche Vollmacht, nach gehöriger "ne varietur" Paraphierung durch den Bevollmächtigten des Komparenten und dem amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben bleibt um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche Komparenten, anwesend oder vertreten wie vorerwähnt, dem unterzeichneten Notar erklärten, dass sie die alleinigen Anteilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung IKJ S.à r.l. sind, mit Sitz in L-5531 Remich, 14, route de l'Europe, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 139.560 (NIN 2008 24 24 475).

Dass besagte Gesellschaft gegründet wurde zufolge Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 16. Juni 2008, veröffentlicht im Memorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 1735 vom 15. Juli 2008.

Dass das Gesellschaftskapital sich auf ZWÖLF TAUSEND FÜNF HUNDERT EURO (€ 12.500.-) beläuft, aufgeteilt in ein hundert (100) Anteile, mit einem Nominalwert von je EIN HUNDERT FÜNFUNDZWANZIG EURO (€ 125.-).

Dass aufgrund einer Anteilübertragung unter Privatschrift vom 14. Juli 2015, welche Anteilübertragung, nach gehöriger "ne varietur" Paraphierung durch den Komparenten und dem amtierenden Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben bleibt, um mit derselben einregistriert zu werden, die ein hundert (100) Anteile wie folgt zugeteilt sind:

1.- Herr Klaus JUNGEN, vorgeannt, fünfundzwanzig Anteile . . . . .	25
2.- Herr Helfred Edmund JUNGEN, vorgeannt, fünfundsiebzig Anteile . . . . .	75
Total: EIN HUNDERT Anteile . . . . .	100

Alsdann ersuchten die Komparenten, anwesend oder vertreten wie vorerwähnt, den instrumentierenden Notar den nachfolgenden Beschluss zu beurkunden wie folgt:

*Einzigter Beschluss*

Die Gesellschafter beschliessen aufgrund der vorgeannten Anteilübertragung Artikel 6 der Statuten abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

„ **Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt ZWÖLF TAUSEND FÜNF HUNDERT EURO (€ 12.500.-), eingeteilt in ein hundert (100) Anteile, mit einem Nominalwert von je EIN HUNDERT FÜNFUNDZWANZIG EURO (€ 125.-), welche wie folgt zugeteilt sind:

1.- Herr Klaus JUNGEN, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in D-66606 St. Wendel, Bussardweg, 16, fünfundzwanzig Anteile . . . . .	25
2.- Herr Helfred Edmund JUNGEN, Zimmermann, wohnhaft in D-66636 Tholey, Abteistrasse, 11, fünfundsiebzig Anteile . . . . .	75
Total: EIN HUNDERT Anteile . . . . .	100.“

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, handelnd wie eingangs erwähnt, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: K. JUNGEN, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 29 juillet 2015. Relation: GAC/2015/6553. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): G. SCHLINK.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Hinterlegung beim Handels- und Gesellschaftsregister.

Echternach, den 6. August 2015.

Référence de publication: 2015134843/55.

(150146469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**HT WD Objekt II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 92.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 167.718.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2014 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2014 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, den 15. Juli 2015.

*Für HT WD Objekt II S.à r.l.*

*Ein Beauftragter*

Référence de publication: 2015134822/13.

(150146286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**I.D. Sport, Société Anonyme.**

Siège social: L-9780 Wincrange, Maison 48.

R.C.S. Luxembourg B 95.721.

Les comptes annuels du 01/01/2012 au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015134826/10.

(150146043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Larry II Berlin Marzahn S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 164.338.

*Extrait des décisions prises par les associés en date du 4 août 2015*

1. M. Jean-Christophe DAUPHIN a démissionné de son mandat de gérant.

2. M. Dominique LÉONARD, administrateur de sociétés, né le 22 mars 1978 à Namur (Belgique), demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 5 août 2015.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Larry II Berlin Marzahn S.à r.l.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015134913/16.

(150145562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Larry II Berlin Hellersdorf S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 164.369.

—  
*Extrait des décisions prises par les associés en date du 4 août 2015*

1. M. Jean-Christophe DAUPHIN a démissionné de son mandat de gérant.
2. M. Dominique LÉONARD, administrateur de sociétés, né le 22 mars 1978 à Namur (Belgique), demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 5 août 2015.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Larry II Berlin Hellersdorf S.à r.l.**Un mandataire*

Référence de publication: 2015134911/16.

(150145552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Larry II Berlin Hellersdorf S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 164.369.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Larry II Berlin Hellersdorf S.à r.l.**Un mandataire*

Référence de publication: 2015134912/11.

(150146580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Les Angelots S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 179.785.

—  
Les comptes annuels au 31 mai 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015134920/10.

(150145755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Larry Berlin Lichtenberg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 159.496.

—  
*Extrait des décisions prises par les associés en date du 4 août 2015*

1. M. Jean-Christophe DAUPHIN a démissionné de son mandat de gérant.
2. M. Dominique LÉONARD, administrateur de sociétés, né le 22 mars 1978 à Namur (Belgique), demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 5 août 2015.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Larry Berlin Lichtenberg S.à r.l.**Un mandataire*

Référence de publication: 2015134905/16.

(150145502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

**Larry Condo Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.  
R.C.S. Luxembourg B 159.499.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Larry Condo Holdco S.à r.l.  
Un mandataire*

Référence de publication: 2015134908/11.

(150146564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**MORENO Architecture et associés S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1112 Luxembourg, 18, rue de l'Acierie.  
R.C.S. Luxembourg B 107.317.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015135016/9.

(150146381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Morgan Stanley Eder S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 109.078.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2015.

MORGAN STANLEY EDER S.à r.l.  
TMF CORPORATE SERVICES S.A.  
Signature  
*Gérant*

Référence de publication: 2015135017/15.

(150145585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Meyrin Investments, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 82, Boulevard Napoléon 1er.  
R.C.S. Luxembourg B 150.881.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015135008/10.

(150145733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Meyrin Investments, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 82, Boulevard Napoléon 1er.  
R.C.S. Luxembourg B 150.881.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015135006/10.

(150145731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Luxinvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 108.204.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 juillet 2015*

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée générale extraordinaire des associés de la Société en date du 31 juillet 2015 que:

1. L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires accepte la démission de Madame Haydée Zeballos Fontaine de ses fonctions de commissaire aux comptes avec effet au 27 avril 2015.

2. L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes Madame Ana De Oliveira, demeurant professionnellement au 8A, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg avec effet rétroactif au 27 avril 2015.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2018.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Pour extrait conforme

*Pour la Société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015134965/20.

(150145893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Luxinvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 108.204.

—  
Les comptes annuels au 31 mars 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015134966/10.

(150145894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Lux Inter-Solar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.  
R.C.S. Luxembourg B 144.668.

—  
Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 5 août 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015134958/10.

(150145726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**LSL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5615 Mondorf-les-Bains, 16, rue Dicks.  
R.C.S. Luxembourg B 114.341.

—  
EXTRAIT

En date du 25 juin 2015, les associés suivants:

1. Madame Frédérique Andress, employée, demeurant à L-5638 Mondorf-les-Bains, 38, rue du Moulin,  
et

2. Monsieur Robert Friedrich, gérant de société, demeurant à L-2157 Luxembourg, 8 rue 1900,  
ont cédé l'intégralité des parts sociales de la Société, à savoir 100 parts sociales à  
Monsieur Rongen PAN, gérant de société, demeurant à L-5615 Mondorf-les-Bains, 8, rue Dicks.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LSL, S.à r.l.*

Référence de publication: 2015134955/16.

(150145716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Pfizer PFE Pilsa Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue JF Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 192.555.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de la Société en date du 31 juillet 2015, de:

- Rayer Monsieur Jean-Pol LEBLON, en tant que gérant de la Société avec effet au 13 juillet 2015;  
et

- Nommer Madame Adrienn MARTON, née le 1<sup>er</sup> septembre 1981 à Sarvar, Hongrie, résidant professionnellement au 51 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 31 juillet 2015 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 06 août 2015.

Référence de publication: 2015135078/16.

(150145468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Postma Holding B.V. / S.ar.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège de direction effectif: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.  
R.C.S. Luxembourg B 136.082.

—  
Par la présente, je vous signifie ma démission en tant qu'administrateur de votre société Postma Holding B.V. / S.ar.l., Société à responsabilité limitée, inscrite au R.C.S Luxembourg sous le numéro B-136082 avec effet au 04 août 2015.

Fait à Larochette, le 05 août 2015.

Pour extrait conforme

Bastiaan Lodewijk Melchior SCHREUDERS

Référence de publication: 2015135086/12.

(150146519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Pfizer Mexico Luxco Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 164.648.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de la Société en date du 31 juillet 2015, de:

- Rayer Monsieur Jean-Pol LEBLON, en tant que gérant de la Société avec effet au 13 juillet 2015; et

- Nommer Madame Adrienn MARTON, née le 1<sup>er</sup> septembre 1981 à Sarvar, Hongrie, résidant professionnellement au 51 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 31 juillet 2015 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 06 août 2015.

Référence de publication: 2015135117/15.

(150145713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**PHIVCO Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 162.507.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de la Société en date du 31 juillet 2015, de:

- Rayer Monsieur Jean-Pol LEBLON, en tant que gérant de la Société avec effet au 13 juillet 2015;  
et

- Nommer Madame Adrienn MARTON, née le 1<sup>er</sup> septembre 1981 à Sarvar, Hongrie, résidant professionnellement au 51 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 31 juillet 2015 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 06 août 2015.

Référence de publication: 2015135122/16.

(150145621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Pfizer PFE Germany Holding 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue JF Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 194.646.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de la Société en date du 31 juillet 2015, de:

- Rayer Monsieur Jean-Pol LEBLON, en tant que gérant de la Société avec effet au 13 juillet 2015;  
et

- Nommer Madame Adrienn MARTON, née le 1<sup>er</sup> septembre 1981 à Sarvar, Hongrie, résidant professionnellement au 51 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 31 juillet 2015 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 06 août 2015.

Référence de publication: 2015135075/16.

(150145477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Orga, Orgatext et Orgapaies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8262 Mamer, 5, rue de la Résistance.

R.C.S. Luxembourg B 16.317.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015135064/10.

(150145259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Polka Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 13, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 183.338.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 31 juillet 2015 que la démission de Monsieur Luc LEROI, comme administrateur a été acceptée.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2015.

*Pour POLKA INVEST S.A.*

Par mandat

Me. Nico SCHAEFFER

*Avocat à la Cour*

Référence de publication: 2015135126/15.

(150145541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**PF PRISM Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 158.348.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de la Société en date du 31 juillet 2015, de:

- Rayer Monsieur Jean-Pol LEBLON, en tant que gérant de la Société avec effet au 13 juillet 2015;  
et

- Nommer Madame Adrienn MARTON, née le 1<sup>er</sup> septembre 1981 à Sarvar, Hongrie, résidant professionnellement au 51 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 31 juillet 2015 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 06 août 2015.

Référence de publication: 2015135112/16.

(150145615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**PMG Special Funds, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 150.583.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom 10.07.2015*

Die Generalversammlung hat beschlossen, das Mandat des zugelassenen Wirtschaftsprüfers (réviseur d'entreprises agréé PricewaterhouseCoopers, 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 65477 bis zur jährlichen Generalversammlung der Aktionäre im Jahr 2016 zu verlängern.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015135125/12.

(150146280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Reinet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 140.794.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Belvaux, le 5 août 2015.

Référence de publication: 2015135143/10.

(150146076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Atlab Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Balta Luxembourg S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 18.496.650,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 101.259.

—  
In the year two thousand and fifteen, on the third day of the month of August.

Before Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach (Grand-Duchy of Luxembourg),

was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of Balta Luxembourg S.à r.l., a société à responsabilité limitée with registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B101259 and incorporated on 10 June 2004 by deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 822 of 11 August 2004, (the "Company").

The articles of association of the Company have been amended for the last time on 7 November 2013 by deed of Maître Henri Hellinckx, prenamed, published in the Mémorial number 19 of 3 January 2014.

The meeting was presided by Maître Namik Ramic, maître en droit, residing in Luxembourg.

The meeting appointed as secretary and scrutineer Maître Dary Spivak, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to record that:

1. The present meeting has been convened by convening notices sent by registered mail to all shareholders inscribed in the register of shareholders of the Company on 23 July 2015.

2. The shareholders represented and the number and class of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the proxyholders, the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. Said attendance list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, out of five hundred and sixty thousand (560,000) Class A Shares, forty-nine thousand eighty-nine (49,089) Class B Shares and one hundred and thirty thousand seven hundred and seventy-seven



(130,777) Class C Shares in issue, a total of seven hundred twenty-nine thousand eight hundred and one (729,801) Shares (being more than 75% of all Shares in issue) and more than a simple majority of shareholders are represented at the present general meeting so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items on the agenda.

3. The agenda of the meeting is as follows:

- Change of name of the Company into "Atlab Luxembourg S.à r.l." and consequential amendment of article 1 of the articles of association of the Company.

After deliberation the meeting unanimously resolved as follows:

#### *Sole resolution*

The meeting resolved to change the name of the Company from "Balta Luxembourg S.à r.l." to "Atlab Luxembourg S.à r.l." and consequentially amend Article 1 of the articles of association of the Company in consequence to read as follows:

“ **Art. 1. Name.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name “Atlab Luxembourg” (the "Company") is governed by these Articles of Incorporation and the relevant legislation.”

There being no further item on the agenda the meeting was closed.

#### *Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at nine hundred fifty Euro (€ 950.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French versions, the English version will prevail.

Done in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le troisième jour du mois d'août.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenu

une assemblée générale extraordinaire des associés de Balta Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 28, boulevard royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 101259, et constituée le 10 juin 2004 par acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 822 du 11 août 2004, (la «Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 7 novembre 2013 par acte de Maître Henri Hellinckx, précité, publié au Mémorial numéro 19 du 3 janvier 2014.

L'assemblée était présidée par Maître Namik Ramic, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée a nommé comme secrétaire et scrutateur Maître Darya Spivak, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. La présente assemblée a été convoquée par des avis de convocation envoyés par lettre recommandée à tous les associés inscrits dans le registre des associés de la Société le 23 juillet 2015.

2. Les associés représentés ainsi que le nombre et la classe de parts sociales que chacun détient figurent sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire et scrutateur ainsi que le notaire soussigné. Ladite liste de présence sera annexée au présent acte afin d'être soumise aux formalités de l'enregistrement.

Il appert de ladite liste de présence que, sur les cinq cent soixante mille (560.000) Parts Sociales de Classe A, quarante-neuf mille quatre-vingt-neuf (49.089) Parts Sociales de Classe B et cent trente mille sept cent soixante-dix-sept (130.777) Parts Sociales de Classe C émises, un total de sept cent vingt neuf mille huit cent et une (729.801) Parts Sociales (soit plus de 75% de la totalité des Parts Sociales émises) et plus de la majorité simple des associés sont représentés à la présente assemblée générale, de sorte que l'assemblée a été valablement constituée et a pu valablement statuer sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour.

3. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

- Changement de dénomination de la Société en «Atlab Luxembourg S.à r.l.» et modification subséquente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la Société.

Après avoir délibéré, l'assemblée a décidé ce qui suit:

#### *Résolution unique*

L'assemblée a décidé de modifier la dénomination de la Société de «Balta Luxembourg S.à r.l.» en «Atlab Luxembourg S.à r.l.» et par conséquent, de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la Société en conséquence afin qu'il ait la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup> . Dénomination.** Une société à responsabilité limitée sous la dénomination «Atlab Luxembourg S.à r.l.». (la «Société») est régie par les présents Statuts et les dispositions légales afférentes.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

#### *Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société sont estimés à neuf cent cinquante Euros (€ 950.-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite du présent procès-verbal, les membres du bureau et le notaire ont signé le présent acte.

Signé: N. RAMIC, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 05 août 2015. Relation: GAC/2015/6828. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 07 août 2015.

Référence de publication: 2015136333/99.

(150147967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

#### **Monitchem S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 185.498.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Cédric Pedoni

*Gérant*

Référence de publication: 2015133976/11.

(150144864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

#### **Gert Van Kessel Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9640 Boulaide, 2H, Cité du Genêt.

R.C.S. Luxembourg B 199.162.

#### STATUTEN

Im Jahre zweitausend fünfzehn, den vierten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Pierre PROBST, mit dem Amtssitz in Ettelbruck.

Ist erschienen:

Herr Gerrit VAN KESSEL, Geschäftsmann, geboren in Geldermalsen (NL) am 3. September 1951, wohnhaft in L-9640 Boulaide, 2H, Cité du Genêt

Welcher Kompartment erklärt, zwischen ihm und denjenigen, die später Teilhaber werden könnten, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung luxemburgischen Rechts zu gründen, die den Bestimmungen des Gesetzes über die Handelsgesellschaften und der vorliegenden Satzung unterliegt.

**Art. 1.** Der Name der Gesellschaft mit beschränkter Haftung lautet „GERT VAN KESSEL SARL“

**Art. 2.** Gegenstand der Gesellschaft ist der Handel, Import und Export mit allen Gütern, Auto-Leasing sowie auch mit Immobilien und alle damit zusammenhängenden Nebenprodukten.

Die Gesellschaft kann sich an anderen Geschäften, Unternehmen und Gesellschaften, welche einen ähnlichen Gesellschaftszweck haben beteiligen und sämtliche Tätigkeiten vornehmen, welche dem Gesellschaftszweck gleich sind, ähneln oder diesen vervollständigen.

Sie kann sämtliche industrielle, kaufmännische, finanzielle Tätigkeiten ausüben, welche mit dem Gesellschaftszweck direkt oder indirekt zusammenhängt.

**Art. 3.** Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer gegründet, vom heutigen Tage an gerechnet. Sie kann durch Beschluss des/der Gesellschafter, welcher mit der zur Änderung der Satzung erforderlichen Mehrheit getroffen wird, vorzeitig aufgelöst werden.

**Art. 4.** Der Sitz der Gesellschaft ist in Boulaide.

Der Firmensitz kann durch Beschluss einer außerordentlichen Gesellschafterversammlung an jeden anderen Ort des Großherzogtums verlegt werden.

**Art. 5.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausend fünfhundert Euro (12.500.-EUR) eingeteilt in hundert (100) Anteile zu je hundert fünfundzwanzig Euro (125.- EUR).

**Art. 6.** Die Anteile sind zwischen Gesellschaftern frei übertragbar.

Im Sterbefall können die Anteile ohne besondere Zustimmung an die Erbberechtigten übertragen werden.

**Art. 7.** Weder Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs noch Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters lösen die Gesellschaft auf.

**Art. 8.** Gläubiger, Berechtigte oder Erben können in keinem Fall Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsunterlagen stellen.

**Art. 9.** Die Gesellschaft wird von einem oder mehreren Geschäftsführern geleitet, die nicht Gesellschafter sein müssen und von der Generalversammlung ernannt werden.

Die jeweiligen Befugnisse des oder der Geschäftsführer, sowie die Dauer derer Mandate werden bei ihrer Ernennung durch die Generalversammlung festgelegt.

Der oder die Geschäftsführer können unter ihrer Verantwortung ihre Befugnisse ganz oder teilweise an einen oder mehrere Bevollmächtigte übertragen.

**Art. 10.** Bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft gehen die Geschäftsführer keine persönlichen Verpflichtungen ein. Als Beauftragte sind sie nur für die Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

**Art. 11.** Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt, egal wie viele Anteile er besitzt. Er kann so viele Stimmen abgeben wie er Anteile innehat. Jeder Gesellschafter kann sich ordentlich bei der Generalversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

**Art. 12.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 13.** Am 31. Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen innerhalb der ersten sechs Monate den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung.

**Art. 14.** Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz, während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

**Art. 15.** Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar. Mindestens fünf Prozent dieses Gewinns werden der gesetzlichen Reserve zugeführt bis diese zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

**Art. 16.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von der Generalversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Generalversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen. Der amtierende Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

#### *Übergangsbestimmung*

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2015.

#### *Abschätzung, Kosten*

Die Kosten und Gebühren, welcher Form es auch sein möge, die zur Gründung der Gesellschaft zu ihrer Last sind, werden auf 800,00 € abgeschätzt.

#### *Zeichnung und Einzahlung*

Die hundert (100) Anteile zu je hundertfünfundzwanzig Euro (125.-EUR) wurden alle von Herrn Gerrit VAN KESSEL, vorbenannt, gezeichnet:

Die hundert (100) Anteile wurden vollständig und in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölftausend fünfhundert Euro (12.500.-EUR) der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wurde.

### Erklärung

Der Gesellschafter erklärt, in Anwendung des Gesetzes vom 12. November 2004, in seiner nachträglich geänderten Fassung, der wirtschaftlich Berechtigte der Gesellschaft zu sein, die Gegenstand der vorliegenden Urkunde ist, und bescheinigt, dass die zur Einzahlung des Gesellschaftskapitals verwendeten Gelder/Güter/Rechte nicht aus Tätigkeiten stammen, die eine Straftat im Sinne von Artikel 506-1 des Strafgesetzbuches und 8-1 des geänderten Gesetzes vom 19. Februar 1973 über den Verkauf von Arzneimitteln und die Bekämpfung der Drogenabhängigkeit (Geldwäsche) oder von Terrorismusakten im Sinne von Artikel 135-1 des Strafgesetzbuches (Terrorismusfinanzierung) darstellen, bzw. dass die Gesellschaft keine solchen Tätigkeiten betreibt (betreiben wird).

#### *Außerordentliche Generalversammlung*

Und sofort nach Gründung der Gesellschaft hat der Teilhaber folgende Beschlüsse gefasst:

1) Die Zahl der Geschäftsführer wird auf einen festgesetzt:

Geschäftsführer für eine unbestimmte Dauer wird Herr Gerrit VAN KESSEL, vorbenannt;

Die Gesellschaft wird rechtsgültig verpflichtet durch die Unterschrift des Geschäftsführers.

2) Der Sitz der Gesellschaft ist in L-9640 Boulaide, 2H, Cité du Genêt

Worüber Urkunde, Aufgenommen zu Ettelbrück, in der Amtsstube, Datum wie Eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Gerrit VAN KESSEL, Pierre PROBST.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 5 août 2015. Relation: DAC/2015/13111. Reçu soixante-quinze euros 75,00.-€.

*Le Receveur (signé):* Tholl.

FUER GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, der Gesellschaft auf Begeh und zum Zwecke der Veröffentlichung im Memorial erteilt.

Ettelbruck, den 7. August 2015.

Référence de publication: 2015136554/97.

(150147998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

#### **Muzinich European Private Debt, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 176.278.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS FAS

Référence de publication: 2015133979/10.

(150145126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

#### **Edan Broadcast Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-3450 Dudelange, 35, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 199.179.

#### OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE

*Procès-verbal des décisions des membres tenus au siège social le 3 août 2015*

SONT PRESENTS:

- EDAN INTERNATIONAL LTD, représentée par Monsieur Wilfried YINDA

- DINOJO SAS, représentée par Madame Marie-Amélie MERLIN

- TRANSAFRICA CAPITAL LTD, représentée par Monsieur Richard Jeffrey MERRISON

*Ordre du jour:*

- Ouverture d'une succursale de la société au Grand Duché de Luxembourg:

1. Dénomination de la succursale

2. Siège de la succursale

3. Activités de la succursale

4. Année sociale

5. Nomination des représentants légaux de la succursale

6. Pouvoirs des représentants légaux

7. Divers

#### *Délibérations*

- Ouverture d'une succursale de la société au Grand Duché de Luxembourg

**1. Dénomination de la succursale.** La dénomination sociale de la succursale est EDAN BROADCAST LUXEMBOURG, Succursale de EDAN BROADCAST LLP

**2. Siège de la succursale.** Le siège de la succursale a été fixé au 35, rue du Commerce, L-3450 Dudelange

**3. Activités de la succursale.** La succursale a pour objet la diffusion, la réalisation, la production et la promotion d'une chaîne de télévision, ainsi que toutes activités liées à l'audiovisuel, l'information, la culture et les loisirs, notamment la production, l'acquisition, la commercialisation, la distribution la location de toutes oeuvres audiovisuelles.

**4. Année sociale.** L'année sociale de la succursale sera identique à celle de la société, à savoir du 01.01 au 31.12 de chaque année.

**5. Nomination des représentants légaux.** Est nommé représentant de la succursale pour une durée indéterminée Monsieur Wilfried YINDA, né le 31 mars 1977 à Boulogne Billancourt (France), demeurant 44, Avenue de la Division Leclerc, F-92320 Châtillon, France.

**6. Pouvoir des représentants légaux.** La succursale sera valablement représentée et engagée vis-à-vis de tiers par la seule signature de Monsieur Wilfried YINDA, prénommé.

**7. Représentant de Edan Broadcast LLP.** Pour les besoins de la présente, il est précisé que le représentant de la société de droit anglais, EDAN BROADCAST LLP est la société EDAN INTERNATIONAL LTD ayant son siège social 315 St James Court, Baden Powell Street, Port Louis, Ile Maurice, représentée par son directeur, Monsieur Wilfried YINDA, prénommé.

EDAN BROADCAST LLP  
EDAN INTERNATIONAL LTD  
Wilfried YINDA

Référence de publication: 2015136494/44.

(150148226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

**Margal S.A., Société Anonyme,  
(anc. Margal S.à.r.l.).**

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon (Belle-Etoile).  
R.C.S. Luxembourg B 16.175.

—  
*Rectificatif du dépôt L150137632 du 29/07/2015*

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 04 août 2015.

Référence de publication: 2015133983/11.

(150144333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

**Haute -Sûre Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9640 Boulaide, 2H, Cité du Genêt.  
R.C.S. Luxembourg B 199.160.

—  
STATUTEN

Im Jahre zweitausend fünfzehn, den vierten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Pierre PROBST, mit dem Amtssitz in Ettelbruck.

Ist erschienen:

Herr Gerrit VAN KESSEL, Geschäftsmann, geboren in Geldermalsen (NL) am 3. September 1951, wohnhaft in L-9640 Boulaide, 2H, Cité du Genêt

Welcher Komparent erklärt, zwischen ihm und denjenigen, die später Teilhaber werden könnten, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung luxemburgischen Rechts zu gründen, die den Bestimmungen des Gesetzes über die Handelsgesellschaften und der vorliegenden Satzung unterliegt.

**Art. 1.** Der Name der Gesellschaft mit beschränkter Haftung lautet „HAUTE - SÛRE SARL“

**Art. 2.** Gegenstand der Gesellschaft ist der Handel, Import und Export mit allen Gütern und alle damit zusammenhängenden Nebenprodukten.

Die Gesellschaft kann sich an anderen Geschäften, Unternehmen und Gesellschaften, welche einen ähnlichen Gesellschaftszweck haben beteiligen und sämtliche Tätigkeiten vornehmen, welche dem Gesellschaftszweck gleich sind, ähneln oder diesen vervollständigen.

Sie kann sämtliche industrielle, kaufmännische, finanzielle Tätigkeiten ausüben, welche mit dem Gesellschaftszweck direkt oder indirekt zusammenhängt.

**Art. 3.** Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer gegründet, vom heutigen Tage an gerechnet. Sie kann durch Beschluss des/der Gesellschafter, welcher mit der zur Änderung der Satzung erforderlichen Mehrheit getroffen wird, vorzeitig aufgelöst werden.

**Art. 4.** Der Sitz der Gesellschaft ist in Boulaide.

Der Firmensitz kann durch Beschluss einer außerordentlichen Gesellschafterversammlung an jeden anderen Ort des Großherzogtums verlegt werden.

**Art. 5.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausend fünfhundert Euro (12.500.-EUR) eingeteilt in hundert (100) Anteile zu je hundert fünfundzwanzig Euro (125.- EUR).

**Art. 6.** Die Anteile sind zwischen Gesellschaftern frei übertragbar.

Im Sterbefall können die Anteile ohne besondere Zustimmung an die Erbberechtigten übertragen werden.

**Art. 7.** Weder Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs noch Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafter lösen die Gesellschaft auf.

**Art. 8.** Gläubiger, Berechtigte oder Erben können in keinem Fall Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsunterlagen stellen.

**Art. 9.** Die Gesellschaft wird von einem oder mehreren Geschäftsführern geleitet, die nicht Gesellschafter sein müssen und von der Generalversammlung ernannt werden.

Die jeweiligen Befugnisse des oder der Geschäftsführer, sowie die Dauer derer Mandate werden bei ihrer Ernennung durch die Generalversammlung festgelegt.

Der oder die Geschäftsführer können unter ihrer Verantwortung ihre Befugnisse ganz oder teilweise an einen oder mehrere Bevollmächtigte übertragen.

**Art. 10.** Bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft gehen die Geschäftsführer keine persönlichen Verpflichtungen ein. Als Beauftragte sind sie nur für die Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

**Art. 11.** Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt, egal wie viele Anteile er besitzt. Er kann so viele Stimmen abgeben wie er Anteile innehat. Jeder Gesellschafter kann sich ordentlich bei der Generalversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

**Art. 12.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 13.** Am 31. Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen innerhalb der ersten sechs Monate den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung.

**Art. 14.** Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz, während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

**Art. 15.** Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar. Mindestens fünf Prozent dieses Gewinns werden der gesetzlichen Reserve zugeführt bis diese zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

**Art. 16.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von der Generalversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Generalversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen. Der amtierende Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

#### *Übergangsbestimmung*

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2015.

#### *Abschätzung, Kosten*

Die Kosten und Gebühren, welcher Form es auch sein möge, die zur Gründung der Gesellschaft zu ihrer Last sind, werden auf 800,00 € abgeschätzt.

### Zeichnung und Einzahlung

Die hundert (100) Anteile zu je hundertfünfundzwanzig Euro (125.-EUR) wurden alle von Herrn Gerrit VAN KESSEL, vorbenannt, gezeichnet:

Die hundert (100) Anteile wurden vollständig und in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölftausend fünfhundert Euro (12.500.-EUR) der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wurde.

### Erklärung

Der Gesellschafter erklärt, in Anwendung des Gesetzes vom 12. November 2004, in seiner nachträglich geänderten Fassung, der wirtschaftlich Berechtigte der Gesellschaft zu sein, die Gegenstand der vorliegenden Urkunde ist, und bescheinigt, dass die zur Einzahlung des Gesellschaftskapitals verwendeten Gelder/Güter/Rechte nicht aus Tätigkeiten stammen, die eine Straftat im Sinne von Artikel 506-1 des Strafgesetzbuches und 8-1 des geänderten Gesetzes vom 19. Februar 1973 über den Verkauf von Arzneimitteln und die Bekämpfung der Drogenabhängigkeit (Geldwäsche) oder von Terrorismusakten im Sinne von Artikel 135-1 des Strafgesetzbuches (Terrorismusfinanzierung) darstellen, bzw. dass die Gesellschaft keine solchen Tätigkeiten betreibt (betreiben wird).

### Außerordentliche Generalversammlung

Und sofort nach Gründung der Gesellschaft hat der Teilhaber folgende Beschlüsse gefasst:

1) Die Zahl der Geschäftsführer wird auf einen festgesetzt:

Geschäftsführer für eine unbestimmte Dauer wird Herr Gerrit VAN KESSEL, vorbenannt;  
Die Gesellschaft wird rechtsgültig verpflichtet durch die Unterschrift des Geschäftsführers.

2) Der Sitz der Gesellschaft ist in L-9640 Boulaide, 2H, Cité du Genêt

Worüber Urkunde, Aufgenommen zu Ettelbrück, in der Amtsstube, Datum wie Eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Gerrit VAN KESSEL, Pierre PROBST.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 5 août 2015. Relation: DAC/2015/13110. Reçu soixante-quinze euros 75,00.-€.

*Le Receveur (signé): Tholl.*

FUER GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, der Gesellschaft auf Begehrt und zum Zwecke der Veröffentlichung im Memorial erteilt.

Ettelbruck, den 7. August 2015.

Référence de publication: 2015136580/97.

(150147999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 août 2015.

### **Pfizer Asset Management Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 165.524.

### EXTRAIT

Il résulte d'une décision de la Société en date du 31 juillet 2015, de:

- Rayer Monsieur Jean-Pol LEBLON, en tant que gérant de la Société avec effet au 13 juillet 2015;

et

- Nommer Madame Adrienn MARTON, née le 1<sup>er</sup> septembre 1981 à Sarvar, Hongrie, résidant professionnellement au 51 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 31 juillet 2015 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 août 2015.

Référence de publication: 2015135115/16.

(150146124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

### **ProLogis UK CCXIX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 109.225.

à inscrire: Suite à un contrat daté du 04 août 2015, sept cents cinquante (750) parts sociales détenues dans la Société, Prologis Holding XI (A) B.V. ont été transférées à ProLogis European Finance XXIII S.à r.l. ayant son siège social à

34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg. Cette cession des parts sociales a été approuvée au nom et pour compte de la Société par un de ses gérants.

A faire paraître dans l'Extrait:

Repartitions des parts sociales:

ProLogis European Finance XXIII S.à r.l. ....	750
Total .....	750 parts sociales

Luxembourg, le 05 août 2015.

ProLogis Directorship Sàrl

*Gérant*

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

*Gérant*

Référence de publication: 2015135100/20.

(150145928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Proline Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

**Capital social: USD 45.000,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2C, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 171.783.

—  
EXTRAIT

I REMPLACEMENT DU LIQUIDATEUR

L'associé unique de la Société, par résolutions écrites datées du 31 juillet 2015 et avec effet immédiat, a décidé:

1- d'accepter la démission de Triton II Luxco 1 S.à r.l. en tant que liquidateur de la Société; et

2- de nommer Eurotime S.A., une société anonyme ayant siège social au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 56.177, en tant que nouveau liquidateur de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 5 août 2015.

*Pour Proline Investments S.à r.l. (en liquidation)*

Référence de publication: 2015135090/18.

(150146446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Prop Co S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 195.953.

—  
Les statuts coordonnés au 03 août 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 06 août 2015.

Référence de publication: 2015135093/10.

(150146513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Pfizer PFE Italy Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 192.869.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de la Société en date du 31 juillet 2015, de:

- Rayer Monsieur Jean-Pol LEBLON, en tant que gérant de la Société avec effet au 13 juillet 2015;

et

- Nommer Madame Adrienn MARTON, née le 1<sup>er</sup> septembre 1981 à Sarvar, Hongrie, résidant professionnellement au 51 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 31 juillet 2015 et ce pour une durée indéterminée.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 06 août 2015.

Référence de publication: 2015135076/16.

(150145444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

**Partners Group Global Value 2008 S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 138.053.

Im Jahre zweitausendundfünfzehn, den achtundzwanzigsten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri HELLINCKX, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg, Grossherzogtum Luxemburg.

IST ERSCHIENEN:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung Partners Group Management I S.à r.l., mit Sitz in L-2180 Luxembourg, 2, Rue Jean Monnet, H.G.R. Luxemburg Nummer B134.852,

hier ordnungsgemäß vertreten durch Frau Arlette Siebenaler, Angestellte des Notarbüros Hellinckx, 101 r. Cents, L-1319 Luxembourg,

auf Grund von zwei Zirkularbeschlüssen der Partners Group Management I S.à r.l., welche gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt bleiben.

Die Komparentin handelt in ihrer Eigenschaft als Manager der Kommanditaktiengesellschaft Partners Group Global Value 2008 S.C.A., SICAR, mit Sitz in L-2180 Luxembourg, 2, Rue Jean Monnet,

Die Komparentin, handelnd wie vorerwähnt, hat den amtierenden Notar ersucht folgende Feststellungen zu beurkunden:

I - Die Gesellschaft Partners Group Global Value 2008 S.C.A., SICAR (hiernach "Gesellschaft"), mit Sitz in L-2180 Luxembourg, 2, Rue Jean Monnet, H.G.R. Luxemburg Nummer B 138.053, wurde gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch Notar Henri HELLINCKX, mit dem Amtssitz in Luxemburg, am 8. April 2008, veröffentlicht im Memorial C Nummer 1159 vom 13. Mai 2008, und deren Satzung wurde zuletzt abgeändert durch Urkunde des unterzeichneten Notars vom 10. Dezember 2014, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 293 vom 4. Februar 2015.

II.- Die Gesellschaft hat ein Aktienkapital von EUR 2.908.146,50 (zwei Millionen neunhundertachttausendeinhundertsechsvierzig Euro und fünfzig Cent) eingeteilt in

2.646.173,340 (zwei Millionen sechshundertsechsvierzigtausendeinhundertdreiundsiebzig Komma dreiviernull) Manager-Aktien und

261.973,159 (zweihunderteinundsechzigtausendneunhundertdreiundsiebzig Komma einsfünfnun) Vorzugsaktien mit einem Nominalwert von einem Euro (1,-EUR) pro Aktie."

III.- Die Gesellschaft hat ein genehmigtes Aktienkapital von zehn Millionen Euro (10.000.000,- EUR) und ist aufgeteilt in:

- fünf Millionen (5.000.000) Vorzugsaktien mit einem Nominalwert von einem Euro (1,- EUR) pro Aktie; und
- fünf Millionen (5.000.000) Manager-Aktien mit einem Nominalwert von einem Euro (1,- EUR) pro Aktie.

IV.- Artikel 5 der Satzung, welcher die Voraussetzungen für ein genehmigtes Kapital schafft, beinhaltet folgende sachdienliche Angaben:

Der Manager ist berechtigt, im Rahmen der betraglichen Begrenzung des genehmigten Aktienkapitals Aktien wie folgt auszugeben:

- jede Vorzugsaktie wird zu einem Zeichnungspreis von insgesamt ein tausend Euro (1.000,- EUR) ausgegeben (d.h. Nominalwert von 1,- EUR zuzüglich Emissionsagio von 999,- EUR); und

- jede Manager-Aktie wird zu einem Zeichnungsbetrag von einem Euro (1,- EUR) zuzüglich Emissionsagio von null (0) bis einem (1,-) Euro ausgegeben.

Die Gesamtsumme der von einem Gesellschaftsinvestor an die Gesellschaft getätigten Zahlungen (d.h. Nominalwert und Emissionsagio) werden als "Kapitaleinlagen" bezeichnet.

Der Manager kann im Rahmen des genehmigten Kapitals bis zum 14. August 2018 Aktien ausgeben. Diese Periode kann jedoch durch Aktionärsbeschluss, der gemäß den Regeln für die Änderung dieser Satzungen gefasst wurde, verlängert werden.

Der im Namen der Gesellschaft handelnde Manager verfügt über eine umfassende Kompetenz, das Vorgehen bei der Aufnahme von Investoren, bei Kapitalabrufen und bei Zahlungen, die auf Kapitalabrufe folgen, zu regeln.

V- Gemäß Beschluss vom 23. Dezember 2014 hat der Manager entschieden, im Rahmen des genehmigten Kapitals, das Gesellschaftskapital um EUR 64.799,04 (vierundsechsigtausendsiebenhundertneunundneunzig Euro und vier Cent) zu erhöhen, durch die Ausgabe von:

- 5.837,220 (fünftausendachthundertundsiebenunddreißig Komma zweizweihundert) neuen Vorzugsaktien mit einem Nominalwert von je einem Euro (1,- EUR), ausgegeben mit einem Emissionsagio von EUR 999,- (neunhundertneundneunzig Euro),

- 58.961,820 (achtundfünfzigtausendneunhunderteinundsechzig Komma achtzweihundert) Manager-Aktien mit einem Nominalwert von je einem Euro (1,- EUR), ausgegeben ohne Emissionsagio.

Die Zeichnung und die Einzahlung der neuen Aktien ergeben sich aus den Zeichnungs- und Einzahlungsbelegen übermittelt durch die Komparentin, vertreten wie vorerwähnt, und der Nachweis wurde dem unterzeichneten Notar erbracht, dass die Gesellschaft von den Zeichnern im Verhältnis ihrer Zeichnung, den Gesamtbetrag erhalten hat.

VI.- Gemäß Beschluss vom 19. Januar 2015 hat der Manager entschieden, im Rahmen des genehmigten Kapitals, das Gesellschaftskapital um EUR 71.278,95 (einundsiebzigtausendzweihundertachtundsiebzig Euro und fünfundneunzig Cent) zu erhöhen, durch die Ausgabe von:

- 6.420,946 (sechstausendvierhundertzwanzig Komma neunviersechzig) neuen Vorzugsaktien mit einem Nominalwert von je einem Euro (1,- EUR), ausgegeben mit einem Emissionsagio von EUR 999,- (neunhundertneundneunzig Euro),

- 64.848,003 (vierundsechzigtausendachthundertachtundvierzig Komma nullnullnull) Manager-Aktien mit einem Nominalwert von je einem Euro (1,- EUR), ausgegeben ohne Emissionsagio.

Die Zeichnung und die Einzahlung der neuen Aktien ergeben sich aus den Zeichnungs- und Einzahlungsbelegen übermittelt durch die Komparentin, vertreten wie vorerwähnt, und der Nachweis wurde dem unterzeichneten Notar erbracht, dass die Gesellschaft von den Zeichnern im Verhältnis ihrer Zeichnung, den Gesamtbetrag erhalten hat.

VII.- Dass aufgrund der oben genannten Beschlüsse und Entscheidungen, der Manager beschliesst Paragraph (b) von Artikel 5 der Satzung abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

**" Art. 5. Aktienkapital. (Paragraph b).**

(b) Die Gesellschaft hat ein Aktienkapital von EUR 3.044.224,49 (drei Millionen vierundvierzigtausendzweihundertvierundzwanzig Euro und neunundvierzig Cent) eingeteilt in

2.769.993,163 (zwei Millionen siebenhundertneunundsechzigtausendneunhundertdreiundneunzig Komma einssechsdrei) Manager-Aktien und

274.231,325 (zweihundertvierundsiebzigtausendzweihunderteinunddreißig Komma dreizweifünf) Vorzugsaktien mit einem Nominalwert von einem Euro (1,-EUR) pro Aktie."

Englische Version von Artikel, Paragraph b)

**Art. 5. Share capital (paragraph b).**

(b) The Corporation has a capital of EUR 3.044.224,49 (three million forty four thousand two hundred twenty four Euro and forty nine Cent) represented by

2.769.993,163 (two million seven hundred sixty nine thousand one hundred sixty three point one-six-three) Manager Shares and

274.231,325 (two hundred seventy four thousand two hundred thirty one point three-two-five) Ordinary Shares of a par value of EUR 1.- (one Euro) per Share.

*Kosten*

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr EUR 6.500,- abgeschätzt.

WORÜBER URKUNDE, errichtet wurde in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: A. SIEBENALER und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 29 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/23971. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

*Le Receveur (signé): P. MOLLING.*

- FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG - Der Gesellschaft auf Begehrt erteilt.

Luxemburg, den 5. August 2015.

Référence de publication: 2015135066/101.

(150145954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

**Pfizer Warner Lambert Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 79.434.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de la Société en date du 31 juillet 2015, de:

- Rayer Monsieur Jean-Pol LEBLON, en tant que gérant de la Société avec effet au 13 juillet 2015;  
et

- Nommer Madame Adrienn MARTON, née le 1<sup>er</sup> septembre 1981 à Sarvar, Hongrie, résidant professionnellement au 51 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 31 juillet 2015 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 06 août 2015.

Référence de publication: 2015135080/16.

(150145606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Private Equity Holdings Lux Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 142.376.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Private Equity Holdings Lux S.à r.l.

Marielle Stijger

*Gérant*

Référence de publication: 2015135087/12.

(150146459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Alliance Data Lux Financing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 25.910,62.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 181.593.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 5 août 2015.

Référence de publication: 2015135401/10.

(150146629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

---

**Alexlux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 17.155.000,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 181.338.

—  
*Extrait des résolutions adoptées par le conseil de gérance de la Société le 17 juin 2015*

Il résulte des résolutions adoptées par le conseil de gérance de la Société du 17 juin 2015 que le siège social de la Société a été transféré du 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 8 juin 2015.

L'adresse professionnelle des gérants suivants, de la Société, n'est plus au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg mais au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 8 juin 2015:

- Eddy Perrier

- Cédric Pedoni

Le siège social de P5 CIS S.à.r.l., associé de la Société, a été transféré du 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 8 juin 2015.

Cédric Pedoni  
*Gérant*

Référence de publication: 2015135400/20.

(150146697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

---

**palero drei S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.501,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 170.125.

—  
Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 août 2015.

Signature  
*Le mandataire*

Référence de publication: 2015135387/13.

(150147037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

---

**Traer Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 192.896.

—  
Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 Août 2015.

*Pour la Société*  
Me Karine REUTER  
*Notaire*

Référence de publication: 2015135274/13.

(150145871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Triton II BondCo 1 S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2C, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 171.142.

—  
EXTRAIT

I REMPLACEMENT DU LIQUIDATEUR

En date du 4 août 2015, l'assemblée générale des actionnaires de la Société a décidé:

1- d'accepter la démission de Triton II Luxco 1 S.à r.l. en tant que liquidateur de la Société; et

2- de nommer Eurotime S.A., une société anonyme ayant siège social au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 56.177, en tant que nouveau liquidateur de la Société et avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 5 août 2015.

*Pour Triton II BondCo 1 S.A. (en liquidation)*

Référence de publication: 2015135279/17.

(150146449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Thasos Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 192.941.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 Août 2015.

*Pour la Société*

Me Karine REUTER

*Notaire*

Référence de publication: 2015135288/13.

(150145866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Apollo BidCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 10.231.250,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 29, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 172.247.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 30 juillet 2015*

En date du 30 juillet 2015, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Madame Florence BASTIN en tant que gérant de la Société avec effet au immédiat;
- de nommer Monsieur Claes Johan Gustaf GEIJER, né le 15 juin 1957 à Hedvig Eleonora, Stockholm, Suède, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 2, rue Siggy Vu Letzebuerg, L-1933 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet au 30 juillet 2015 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2015.

Apollo BidCo S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015135414/18.

(150146901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

---

**Apollo HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 106.759.925,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 29, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 172.233.

*I. Démission d'un gérant*

Madame Florence BASTIN a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 30 juillet 2015.

*II. Extrait des résolutions écrites prises par l'associé unique de la Société en date du 30 juillet 2015*

En date du 30 juillet 2015, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

- de nommer Monsieur Claes Johan Gustaf GEIJER, né le 15 juin 1957 à Hedvig Eleonora, Stockholm, Suède, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 2, rue Siggy Vu Letzebuerg, L-1933 Luxembourg, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet au 30 juillet 2015 et ce pour une durée indéterminée.

*III. Transfert de parts*

Il résulte d'un contrat de transfert de parts signé en date du 30 juillet 2015, que les associés de la Société:

- Equistone Partners Europe Fund IV "B" L.P.;
- ESP 2008 Conduit L.P.;
- SMEH Investment UG;
- Equistone Partners Europe Fund IV "F" L.P.;
- Equistone IV Excess LP;
- APEH EUROPE V, fonds commun de placement à risques géré par sa société de gestion Idinvest Partners;
- Equistone Partners Europe Fund IV "E" L.P.;

- Malakoff Médéric 2012, fonds commun de placement à risques géré par sa société de gestion Idinvest Partners;
- Equistone Partners Europe Fund IV "D" L.P.;
- Equistone Partners Europe Fund IV "C" L.P.; et
- Equistone Partners Europe Fund IV "A" L.P.

ont transféré la totalité de 106.759.925 parts (divisée en 1.000.000 parts sociales A1, 1.000.000 parts sociales A2, 1.000.000 parts sociales A3, 1.000.000 parts sociales A4, 1.000.000 parts sociales A5, 20.351.985 parts sociales B1, 20.351.985 parts sociales B2, 20.351.985 parts sociales B3, 20.351.985 parts sociales B4 et 20.351.985 parts sociales B5) qu'ils détenaient dans la Société à:

- Cidron Ollopa B.V., une besloten vennootschap, constituée et régie selon les lois du Pays-Bas, ayant son siège social à l'adresse suivante: Barbara Strozilaan 201, 1083 HN Amsterdam, Pays-Bas et immatriculée auprès du Trade Register of the Chamber of Commerce, Netherlands sous le numéro 63393883.

Les parts de la Société sont désormais réparties comme suit:

Cidron Ollopa B.V. ....	1.000.000 parts sociales A1
	1.000.000 parts sociales A2,
	1.000.000 parts sociales A3
	1.000.000 parts sociales A4
	1.000.000 parts sociales A5
	20.351.985 parts sociales B1
	20.351.985 parts sociales B2
	20.351.985 parts sociales B3
	20.351.985 parts sociales B4
	20.351.985 parts sociales B5

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2015.

Apollo Holdco S.à r.l

Signature

Référence de publication: 2015135415/50.

(150146900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

**Braas Monier Building Group Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 7.400.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 122.155.

Par résolutions prise en date du 16 juin 2015, l'associé unique a décidé de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises agréé de KPMG Luxembourg, avec siège social au 39, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2015 et qui se tiendra en 2016;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2015.

Référence de publication: 2015135484/14.

(150146707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

**Bionatur Flowers Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 199.031.

Suite à un contrat de cession de parts conclu en date du 31 juillet 2015 entre International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A. en qualité de cédant ( le «Cédant») et Bionatur Flowers SL, une société de droit espagnol ayant son siège social au Calle Ferraz 12, 28008 Madrid, Espagne et enregistrée au Registre des Sociétés d'Espagne sous le numéro B86790938, en qualité de cessionnaire ( le «Cessionnaire»), le Cédant a cédé au Cessionnaire 1.250.000 parts sociales ordinaires qu'il détenait dans la Société avec effet à compter du 31 juillet 2015.

Par conséquent, Bionatur Flowers SL détenant toutes les parts de la Société, devient l'associé unique de la Société à compter du 31 juillet 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 août 2015.  
Bionatur Flowers Luxco S.à r.l.  
Manacor (Luxembourg) S.A.  
Signatures  
*Gérant*

Référence de publication: 2015135481/21.

(150146823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

---

**Bio-Rad Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 184.552.950,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 129.728.

*Extrait des résolutions du conseil d'administration*

En date du 29 Juin 2015, le conseil d'administration a décidé de transférer le siège social de la Société du 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, et ce avec effet au 29 Juin 2015.

En date du 4 Août 2015, l'associé Bio-Rad Laboratories, Inc. a décidé d'accepter la démission de Mme Kristy L. Fisher en tant que gérant de la Société et ce avec effet au 07 Août 2105.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 Août 2015.  
Angelo Saracino  
*Mandataire*

Référence de publication: 2015135478/17.

(150146768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

---

**Bluedrip Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 24.574.527,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 488, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 162.862.

*Extrait des résolutions adoptées par le conseil de gérance de la Société le 17 juin 2015*

Il résulte des résolutions adoptées par le conseil de gérance de la Société du 17 juin 2015 que le siège social de la Société a été transféré du 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 8 juin 2015.

L'adresse professionnelle des gérants suivants, de la Société, n'est plus au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg mais au 488, route de Longwy, L-1940 Luxembourg avec effet au 8 juin 2015:

- Séverine Michel
- Cédric Pedoni

Cédric Pedoni  
*Gérant*

Référence de publication: 2015135482/18.

(150146699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

---

**Baillardel S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.  
R.C.S. Luxembourg B 39.293.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015135491/10.

(150147547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

---

**Beteiligungsgesellschaft für Pensionsgelder und andere institutionelle Mittel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 81.498,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 165.665.

Il résulte de la lettre de démission en date du 1<sup>er</sup> juillet 2015 que Madame Erica K. Herberg a démissionné de sa fonction de membre du conseil de gérance de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 août 2015.

Beteiligungsgesellschaft für Pensionsgelder und andere institutionelle Mittel S.à r.l

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015135476/14.

(150146922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

---

**Belgo Metal S.A. Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 60.991.

Par un jugement rendu et prononcé à l'audience publique au 22/06/2015 (numéro de rôle: R/15/00004 Ft. 2015227 A/15/02236) le Tribunal de Commerce de Gand, Division Termonde, troisième chambre:

- mets fin à la procédure de réorganisation judiciaire accordée à la SA BELGO METAL dont le siège social se trouve à 9230 Wetteren, Vantegemstraat 39, Belgique et qui porte le numéro d'entreprise 0400.205.766;

- décharge Monsieur Gysens Eddy de sa tâche de juge délégué;

- déclare la SA BELGO METAL, dont le siège social se trouve à 9230 Wetteren, Vantegemstraat 39, Belgique et qui porte le numéro d'entreprise 0400.205.766, en état de faillite;

- fixe la date de cessation des paiements au 22/06/2015;

- désigne Monsieur DIRK NEVENS, juge consulaire au sein de notre tribunal, comme juge-commissaire; et

- désigne Maître MARGA PIETERS, avocate à 9300 ALOST, AFFLIGEMDREEF 144, comme curateur.

Référence de publication: 2015135475/17.

(150146761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

---

**Musikus, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-7620 Larochette, 9-11, rue de Mersch.

R.C.S. Luxembourg B 147.327.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015134004/10.

(150144183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

---

**Poivre Real Estate 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 135.478.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2015.

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2015134081/13.

(150144815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

---



**Pyramus S. à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 45.260.000,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 137.398.

## EXTRAIT

Il est porté à la connaissance des tiers le changement suivant, survenu au sein de l'un des Associés de la Société:

Pyramus Beteiligungs GmbH a désormais pour siège social celui établi au: Faerbergraben 18, 80331 Munich, Allemagne.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 04 août 2015.

Référence de publication: 2015134086/13.

(150144406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

---

**Bayshore (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: CAD 27.000,00.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 197.931.

## EXTRAIT

L'associé unique de la société Bayshore (Luxembourg) Sàrl a pris acte de la démission de Madame Lydie BEURIOT et de Monsieur Rüdiger SAILER en tant que gérants de la Société avec effet au 22 juin 2015, et décide de nommer:

- Monsieur Yiu Bong UN né le 29 janvier 1964 à Hong Kong, avec adresse professionnelle à Hong Kong, Flat A, 17/F, Block C, The Grandville, 2 Lok Kwai Path, New Territories, avec effet au 22 juin 2015 pour une durée indéterminée; et

- Monsieur Chi Yang HUI né le 1<sup>er</sup> avril 1971 à Hong Kong, avec adresse professionnelle à Hong Kong, Flat A, 17/F, Block C, The Grandville, 2 Lok Kwai Path, New Territories, avec effet au 22 juin 2015 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Bayshore (Luxembourg) Sàrl*

Référence de publication: 2015134460/18.

(150145764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**Sofinga S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 133.420.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015134193/9.

(150144645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

---

**Southern Harvest Romania Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 514.707,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 183.530.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015134197/9.

(150144754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

---

**StubHub Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 187.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 164.557.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015134205/9.  
(150144271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

---

**Techniplas Holdings 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 13.500,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 185.958.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015134248/9.  
(150144569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

---

**Teekay European Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 672.500,00.**

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.  
R.C.S. Luxembourg B 100.276.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 juillet 2014.  
Référence de publication: 2015134250/10.  
(150145136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

---

**TH Ludus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 197.675.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 980 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015134273/9.  
(150144705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2015.

---

**Ecolab Lux 10 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 195.229.

*Extrait des résolutions de l'associé unique du 6 août 2015*

En date du 6 août 2015, l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- de révoquer Regina Butenberg, en tant que gérant de catégorie B de la Société et ce avec effet immédiat.
- de nommer Sergii Andrukh, Finance Director, né le 6 juillet 1974 à Kiev, Ukraine, demeurant professionnellement au 7, Richtistrasse, CH-8304 Wallisellen, Suisse, en tant que gérant de catégorie B de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

*Gérants de catégorie A:*

- Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l.
- Jean Gil Pires

- Giuseppe di Modica

*Gérants de catégorie B:*

- Ralph Gichtbrock

- Sergii Andrukh

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2015.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015135625/26.

(150147126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

---

**BR.E.F.I.-Brasil European Finance Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 114.998.

---

En date du 5 août 2015, les administrateurs de la société, VALON S.A., KOFFOUR S.A. et LANNAGE S.A., ainsi que le commissaire aux comptes, AUDIT TRUST S.A., se sont démis de leurs fonctions.

Luxembourg, le 6 août 2015.

*Pour: BR.E.F.I. - BRASIL EUROPEAN FINANCE INVESTMENT S.A*

Société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société anonyme

Référence de publication: 2015135512/14.

(150147301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

---

**BR.E.F.I.-Brasil European Finance Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 114.998.

---

Conformément à l'article 11 bis de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, veuillez prendre note qu'EXPERTA CORPORATE AND TRUST SERVICES S.a., Luxembourg, société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, immatriculée au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B-29597, n'est plus agent dépositaire des actions au porteur et détenteur du registre des actions au porteur de la Société.

Luxembourg, le 5 août 2015.

*Pour: BR.E.F.I. - BRASIL EUROPEAN FINANCE INVESTMENT S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Référence de publication: 2015135511/16.

(150147300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

---

**ARCANTUS Consult S.à.r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-5627 Mondorf-les-Bains, 15, avenue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 164.329.

---

L'an deux mille quinze.

Le trois août.

Par devant Maître Jacques CASTEL, notaire de résidence à Grevenmacher.

A comparu:

Monsieur Philippe BOFF, dirigeant d'entreprise, demeurant à F-57570 Berg-sur-Moselle, 18, Chemin des Quatre Vents, ici représenté par Monsieur Philippe STANKO, Corporate Manager, demeurant professionnellement à L-6783 Grevenmacher, 31, Op der Heckmill,

agissant en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 20 juillet 2015,

laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera enregistrée.

Lequel comparant, représenté comme ci-avant décrit, a exposé au notaire instrumentaire ce qui suit:

Qu'il est l'associé unique de la société à responsabilité limitée «ARCANTUS Consult S.à.r.l.», établie et ayant son siège social à L-1731 Luxembourg, 4, rue de Hesperange, constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse BIEL, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 19 octobre 2011, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 3003 du 7 décembre 2011, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 164.329.

Ceci exposé, l'associé unique représentant l'intégralité du capital social, a déclaré vouloir se considérer comme dûment convoqué en assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de Luxembourg à Mondorf-les-Bains et de modifier par conséquent le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le siège social est établi à Mondorf-les-Bains.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de fixer l'adresse du siège social de la société à L-5627 Mondorf-les-Bains, 15, avenue Lou Hemmer. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la Société du chef de cet assemblée générale à environ mille euros (1.000.-€).

DONT ACTE, fait et passé à Grevenmacher, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par noms, prénoms, états et demeures, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Ph. Stanko et J. Castel.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 03 août 2015. Relation: GAC/2015/6670. Reçu soixante-quinze euros 75,00.-€.

*Le Receveur* (signé): Schlink.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 07 août 2015.

J. Castel

*Le notaire*

Référence de publication: 2015135456/47.

(150147636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

---

**Ecolab Lux 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 8.261.262,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 153.406.

*Extrait des résolutions de l'associé unique du 4 août 2015*

En date du 4 août 2015, l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- de révoquer Regina Butenberg, en tant que gérant de catégorie B de la Société et ce avec effet immédiat.
- de nommer Sergii Andrukh, Finance Director, né le 6 juillet 1974 à Kiev, Ukraine, demeurant professionnellement au 7, Richtistrasse, CH-8304 Wallisellen, Suisse, en tant que gérant catégorie B de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

*Gérants de catégorie A:*

- Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l.
- Jean Gil Pires
- Giuseppe di Modica

*Gérants de catégorie B:*

- Ralph Gichtbrock
- Sergii Andrukh

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2015.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015135630/26.

(150146794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

---

**Ecolab Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 1.517.542,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 132.318.

*Extrait des résolutions de l'associé unique du 6 août 2015*

En date du 6 août 2015, l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- de révoquer Regina Butenberg, en tant que gérant B de la Société et ce avec effet immédiat.
- de nommer Sergii Andrukh, Finance Director, né le 6 juillet 1974 à Kiev, Ukraine, demeurant professionnellement au 7, Richtistrasse, CH-8304 Wallisellen, Suisse, en tant que gérant B de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

*Gérants A:*

- Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l.
- Jean Gil Pires
- Giuseppe di Modica

*Gérants B:*

- Ralph Gichtbrock
- Sergii Andrukh

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2015.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015135627/26.

(150147124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

---

**E.I.I.C. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 90.524.

Le bilan au 31/12/2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2015.

Référence de publication: 2015135620/10.

(150147050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

---

**Ecolab Lux 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 27.182.506,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 153.397.

*Extrait des résolutions de l'associé unique du 6 août 2015*

En date du 6 août 2015, l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- de révoquer Regina Butenberg, en tant que gérant de catégorie B de la Société et ce avec effet immédiat.
- de nommer Sergli Andrukh, Finance Director, né le 6 juillet 1974 à Kiev, Ukraine, demeurant professionnellement au 7, Richtistrasse, CH-8304 Wallisellen, Suisse, en tant que gérant de catégorie B de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

*Gérants de catégorie A:*

- Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l.
- Jean Gil Pires
- Giuseppe di Modica

*Gérants de catégorie B:*

- Ralph Gichtbrock
- Sergii Andrukh

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2015.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015135629/26.

(150147125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

---

**Eastern Europe Real Estate Opportunities SOPARFI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 124.188.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2015.

Référence de publication: 2015135622/11.

(150147753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

---

**EFG Multistrategy (Luxembourg) Partner I, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 18.000,00.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 1, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 151.844.

EXTRAIT

Le 21 Juillet 2015, l'associé unique a décidé de nommer Monsieur Sixto Campano (701 Brickell Avenue, 9<sup>th</sup> Floor 33131 Miami United States) au poste de gérant en remplacement de Monsieur Benjamin Hein et de Monsieur Ian Cookson avec effet au 21 Juillet 2015 pour une durée indéterminée.

Référence de publication: 2015135658/12.

(150147310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

---

**EFG Multistrategy (Luxembourg) Partner I, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 18.000,00.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 1, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 151.844.

RECTIFICATIF

*Extrait*

Cet extrait remplace l'extrait numéro L250036609 du 28.02.2014

Le conseil de gérance a nommé Monsieur Ian Henderson (No 1 Seaton Place St Helier, JE4 8YJ, Jersey) au poste de gérant en remplacement de Monsieur Ludovic Chechin-Laurans avec effet au 28 Janvier 2014 pour une durée indéterminée.

Référence de publication: 2015135659/13.

(150147310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

---

**Elite World, Société Anonyme.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 73.844.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ELITE WORLD*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015135661/11.

(150147132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

---

**Ecolab lux 7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 72.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 171.512.

*Extrait des résolutions des associés du 4 août 2015*

En date du 4 août 2015, les associés de la Société ont décidé comme suit:

- de révoquer Regina Butenberg, en tant que gérant de catégorie B de la Société et ce avec effet immédiat.
- de nommer Sergii Andrukh, Finance Director, né le 6 juillet 1974 à Kiev, Ukraine, demeurant professionnellement au 7, Richtistrasse, CH-8304 Wallisellen, Suisse, en tant que gérant de catégorie B de ta Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

*Gérants de catégorie A:*

- Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l.
- Jean Gil Pires
- Giuseppe di Modica

*Gérants de catégorie B:*

- Ralph Gichtbrock
- Sergii Andrukh

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2015.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015135631/26.

(150146965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

---

**bape S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 183.909.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2014 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2014 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxembourg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, den 6. August 2015.

*Für bape S.à r.l.*

*Ein Beauftragter*

Référence de publication: 2015134347/13.

(150146316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

---

**EVA Sped S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6947 Niederanven, 44, rue Gabriel Lippman.

R.C.S. Luxembourg B 109.541.

*Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Gesellschafterversammlung abgehalten am 31. Juli 2015 in Niederanven*

Die Gesellschafterversammlung fasste einstimmig folgende Beschlüsse:

Die Gesellschafterversammlung beschließt einstimmig Herrn René Ehrhardt als administrativen Geschäftsführer abzu-berufen.

Die Gesellschafterversammlung beschließt daraufhin einstimmig, auf unbestimmte Dauer, Herrn René Ehrhardt, geboren am 20. August 1977 in Koblenz (Deutschland) mit wohnhaft in 54533 Niederöfflingen (Deutschland), Neustrasse, 1, als technischen Geschäftsführer zu ernennen.

Die Gesellschafterversammlung erteilt Herrn René Ehrhardt folgende Zeichnungsberechtigung:

Bis zu 5.000,00 EUR alleinige Unterschrift. Ab 5.000,00 EUR wird die Gesellschaft durch die gemeinsame Unterschrift beider Geschäftsführer rechtsverbindlich verpflichtet.

Niederanven, den 31. Juli 2015.

EVA Sped S.àrl.

Référence de publication: 2015135677/19.

(150147299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

**eBay Treasury S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2249 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 135.500.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 établis conformément aux normes comptables internationales, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 05 août 2015.

Référence de publication: 2015134349/11.

(150145546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

**medneo Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 197.868.

Les statuts coordonnés au 25 juin 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

*Notaire*

Référence de publication: 2015134351/11.

(150145727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.

**A.C. Europe S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 85.012.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 14 juillet 2015*

Le mandat de l'administrateur unique de Madame Gabriele Maria Reifferscheidt demeurant à L-1466 Luxembourg, 6 rue Jean Engling est renouvelé pour une durée indéterminée

Signature.

Référence de publication: 2015134354/11.

(150145820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2015.